

## **Compte rendu de la séance du vendredi 03 mai 2019**

**Président de séance** : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEEN DE LA GRAVIERE

**Présents** : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEEN DE LA GRAVIERE, Maire  
Monsieur Michel GUILBERT, Monsieur Jacques TOUBOULIC, Monsieur Georges SEBILLAUT, Adjoint  
Monsieur Jean-Louis DROUARD, Monsieur Antonin GIBERT, Madame Patricia NOREL, Madame Laurence HOUILLIER, Monsieur Gérard JOVET, Monsieur Dominique GUERIN DE VAUX, Madame Anne COLLINOT, Conseillers

**Représentés** : Madame Anne MILLOT par Madame Anne COLLINOT

**Excusés** : Madame Mélanie BRESSION, Madame Caroline DALLE-NOGARE

Début de séance : 19 h 00

### **Ordre du jour:**

- Délibération engagement d'un agent au camping
- Délibération engagement d'un agent à la halte nautique
- Cérémonie du 8 mai 2019
- Organisation du bureau des élections européennes
- Courriers divers

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2019 est adopté à la majorité.  
M. Jovet fait quelques remarques sur le budget et le Pôle Santé. Il est invité à venir en Mairie pour consulter les documents et se faire expliquer les chiffres.

### **RECRUTEMENT D'UN AGENT AU CAMPING (D 2019 044)**

Considérant que le contrat de travail unique d'insertion d'un agent du camping est arrivé à terme,

Considérant la nécessité d'embaucher une autre personne en renfort de Madame GALOUZEAU

Considérant que Madame BENOIT a postulé pour ce poste et qu'elle répond aux critères demandés

Considérant que Madame BENOIT peut bénéficier d'un contrat aidé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 1 abstention et 11 voix pour DECIDE d'embaucher Madame Aurore BENOIT en contrat aidé du 07 mai 2019 au 06 février 2020 pour une durée de 20 heures par semaine.

### **RECRUTEMENT D'UN AGENT A LA HALTE NAUTIQUE (D 2019 045)**

Considérant que le canal du Nivernais est ouvert

Considérant que notre halte nautique a besoin d'un employé

Considérant que Monsieur CAVELAN a déjà travaillé pour la halte nautique les années précédentes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 7 voix pour proposer un contrat de 24heures par semaines 5 voix pour proposer un contrat de 28heures par semaine à l'intéressé

DECIDE d'embaucher Renaud CAVELAN du 13 mai au 30 septembre 2019 pour une durée de 24 heures par semaine.

### **CELEBRATION DU 08 MAI**

Rendez-vous est donné à la population devant le Monument aux Morts à 11h pour la cérémonie. Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du Conseil Municipal

### **ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019**

8h00-10h30	M. de La Gravière	Mme Picco	Mme Dalle-Nogare	Mme Norel
10h30-13h00	M. Touboulic	M. Jovet	Mme Norel	M. Bression
13h00-15h30	M. Guilbert	Mme Collinot	M. Sebillaut	Mme Hencelle
15h30-18h00	M. de La Gravière	M. Gibert	M. Drouard	Mme Burki

### **COURRIER DIVERS**

Les gérants du camping de Merry-sur-Yonne ont déposé un courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ils proposent de reprendre l'ancien VVF, la halte nautique et le camping. Ce courrier arrive un peu tard d'autant qu'ils ont été relancés à plusieurs reprises par le Maire. Faute de retour de leur part le Conseil Municipal avait déjà délibéré en faveur de l'association AVL. La commune répondra à leur courrier.

M. Jovial demande l'autorisation d'installer sa terrasse provisoire comme tous les ans. L'an dernier il n'a pas respecté la date de retrait de sa terrasse. Les élus donnent leur accord, cependant le 1er octobre 2019 la terrasse devra être enlevée faute de quoi plus

aucune autorisation ne lui sera délivrée à l'avenir. La ruelle sera fermée à la circulation du 04 mai au 30 septembre.

Lors du tour de table M. Drouard prend la parole pour manifester son indignation en entendant le 28 février dernier le Maire remettre en cause les enseignants sur la question de la fermeture de classe. M. le Maire s'en défend.

M. le Député André VILLERS arrive ainsi que son épouse; M. le Maire les remercie de leur présence et en profite pour annoncer que son adjoint Michel Guilbert s'apprête à recevoir la médaille des 30 ans de service au sein du Conseil Municipal. Le Maire souligne toutefois qu'il a effectué 42 années de dévouement pour la commune.

Fin : 20h30